

Une démission au Conseil communal

Estavayer » Dominique Aebischer quitte le Conseil communal d'Estavayer avec effet immédiat pour des raisons de santé. Le démocrate-chrétien l'a annoncé à ses collègues hier, informant les autorités communales dans un communiqué. L'élu est en arrêt-maladie depuis début juillet.

Après avoir siégé une dizaine d'années au Conseil général de l'ancienne commune d'Estavayer-le-Lac, Dominique Aebischer a rejoint l'exécutif en 2011 avec le dicastère du social et de la jeunesse avant de reprendre le domaine public en 2015. Concernant son remplacement, les viennent-ensuite de la liste PDC aux élections communales de 2016 seront contactés dans l'ordre pour savoir si l'un d'eux accepte de siéger au Conseil communal. »

DELPHINE FRANCEY

Une table ronde en vue

Religions » Rebondissant sur un postulat déposé en février, le Conseil d'Etat envisage la création à Fribourg d'une plateforme d'échange comme il existe déjà à Bienne et à Bâle.

Le Conseil d'Etat fribourgeois est d'accord d'examiner la possibilité de créer une table ronde des religions. Dans un rapport constituant une suite directe à un postulat déposé au mois de février par la verte Mirjam Ballmer (Fribourg) et le démocrate-chrétien Christian Ducotterd (Grolley), l'exécutif affirme être prêt à «utiliser chaque opportunité qui se présente pour améliorer le dialogue interreligieux et le dialogue avec les autorités cantonales ou communales».

Il insiste: «Un tel dialogue est utile. Il démontre que toutes les personnes vivant dans notre canton d'une confession autre que les confessions traditionnelles sont aussi reconnues. Cette considération constitue également un facteur d'intégration des membres de ces nouvelles communautés religieuses et contribue au respect de la paix religieuse

et à l'amélioration de la cohésion sociale.» Aujourd'hui, des tables rondes existent déjà à Bienne et dans les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne. A Bienne, cette structure est née en 2002 et comprend actuellement des membres de diverses Eglises chrétiennes et des communautés juives, musulmanes, bouddhistes, hindouistes et bahaïs.

Dans son rapport, soumis au Grand Conseil la semaine prochaine, le gouvernement rappelle néanmoins que des plateformes d'échange existent déjà dans le canton, par exemple le Groupe interreligieux et interculturel de la Gruyère fondé en 2009 après la votation fédérale sur les minarets et réunissant chrétiens et musulmans.

La création d'une table ronde à Fribourg pourrait se faire dans le cadre d'une révision de la loi concernant les rapports entre les Eglises et l'Etat. Un vaste chantier qui va débiter prochainement. Plus largement, il s'agira alors d'étudier aussi l'octroi à de nouvelles communautés religieuses de prérogatives de droit public. » NICOLAS MARADAN

La publicité sur le Net était trop chère

Justice » La loi sur la concurrence déloyale encadre strictement le démarchage en vue de l'insertion de publicités sur des répertoires, des plans de ville ou d'autres supports.

Une entreprise allemande, qui avait vendu un espace publicitaire sur internet à un cabinet vétérinaire du Grand Fribourg avant de lui envoyer une douloureuse de presque 1080 francs, l'aura appris à ses dépens. Choquée par ce montant, la responsable du cabinet a porté plainte pour escroquerie. Cette accusation n'a pas été retenue, mais comme l'offre n'était pas conforme aux exigences légales, l'entreprise allemande a été condamnée à une amende de 500 francs par le Ministère public fribourgeois.

Pour être conforme, cette offre aurait dû préciser clairement «et dans un langage compréhensible» l'aire de diffusion géographique, la forme de cette publicité, le tirage minimum et la date limite de validité de l'annonce selon la loi sur la concurrence déloyale. Une loi qui a été manifestement conçue pour des publications sur des supports matériels, cartes ou annuaires régionaux. » ANTOINE RÜF

Une laiterie à la place de l'école

Veveysse » La Société coopérative châtelaine des laiteries réunies projette la construction d'une nouvelle laiterie. Cette fromagerie avec caves, magasins et deux appartements serait construite en lieu et place de l'ancienne école de Prayoud, selon la mise à l'enquête parue dans la *Feuille officielle* de vendredi dernier. Le projet prévoit aussi une salle villageoise ainsi qu'une place de jeux.

Auprès de la commune, on indique que cette vente fera l'objet d'une demande d'autorisation lors de la séance du Conseil général du 4 novembre. «Nous sommes en train de finaliser le message», précise le syndic de Châtel-Saint-Denis, Damien Colliard. Quant aux locaux de Prayoud, appelés à être démolis, ils étaient jusqu'ici occupés par des sociétés locales, comme le Moto-Club de Châtel-Saint-Denis. » CG

Créée en 2019, l'association Vully aujourd'hui rassemble autour de l'écologie et du vivre-ensemble

Epicerie en vrac pour tout le monde

« CHANTAL ROULEAU

Mont-Vully » Entraide, vivre-ensemble, écologie. Voilà les maîtres mots de l'association Vully aujourd'hui, créée l'année dernière dans le sillage de l'engouement du film *Demain*. Animateur socioculturel pour la paroisse réformée de Môtier-Vully, Antonin Lederrey est l'un des initiateurs du mouvement qui compte une centaine de membres. «Il y a beaucoup d'activités pour les jeunes dans le Vully mais peu pour tous les âges. Je sentais que cela manquait», souligne le Vullierain qui tout le monde connaît dans la région sous le nom de «Ten».

Après quelques petits événements qui ont permis aux gens de se connaître, l'association est officiellement mise sur pied lors du premier festival Vully aujourd'hui en septembre 2019. «C'était attendu depuis longtemps. Il fallait juste un catalyseur permettant aux gens de se rencontrer», continue l'animateur socioculturel, soutenu par Benoît Ecabert, également membre du groupe de pilotage de l'association.

Rapidement, une dizaine de groupes ont été formés pour lancer des projets: ateliers cuisine, rencontres intergénérationnelles, marché artisanal ou encore sauvegarde des abeilles. Parmi ceux-ci, la création d'une épicerie en vrac entre dans une phase concrète. Une séance d'information aura lieu jeudi à 20 heures à la maison de paroisse de Môtier pour présenter le projet.

Ni profits ni salaires

L'idée de cette rencontre est également de trouver des coopérateurs pour pouvoir aller de l'avant. Car l'épicerie fonctionnerait selon le modèle d'une société coopérative basée sur un financement participatif. Chaque coopérateur financerait le projet en plus de donner du temps. En contrepartie, il pour-



Pour Benoît Ecabert, Rebecca Stauffer et Antonin Lederrey (de g. à dr.), une épicerie en vrac a sa place dans le Vully fribourgeois. Alain Wicht

«**Tout le monde sera bénévole**»

Benoît Ecabert

rait bénéficier de prix préférentiels. «S'il n'y a pas assez de coopérateurs, nous reverrons notre mode de fonctionnement», indique Rebecca Stauffer, qui fait partie du groupe pour la création de l'épicerie.

Et Benoît Ecabert d'ajouter: «Nous ne voulons pas dégager de profits ni payer de salaire. Tout le monde sera bénévole. Nous souhaitons proposer une nouvelle façon de consommer. L'idéal serait de créer un lieu de rencontre avec des ateliers ou encore des conférences.»

Pour démarrer, un montant d'environ 40 000 à 50 000 francs

sera nécessaire pour payer les premiers mois de loyer, le mobilier, les appareils, l'inscription au Registre du commerce et le stock de base de l'épicerie. «Nous pensons qu'entre les dons, les parts sociales et un système de crédits à la consommation, nous y arriverons», assure Benoît Ecabert.

Les produits seront variés, allant de l'alimentaire aux produits de base pour l'hygiène ou l'entretien. Le tout sans emballages, selon le principe du zéro déchet. «Nous aimerions collaborer avec des producteurs de la région. Offrir un mélange de produits

régionaux et bio», note Benoît Ecabert.

Les horaires d'ouverture dépendront du nombre de coopérateurs puisque chacun devra fournir quelques heures de travail par mois. Il ne sera pas nécessaire d'être coopérateur pour être client, mais les prix seront un peu plus élevés.

Un nom – La Vracrie – et même un local ont déjà été trouvés. La future boutique s'intégrera à un concept pour faire revivre l'ancien restaurant de l'Ecu à Praz, actuellement en rénovation. «Nous sommes heureux, car nous

avons trouvé un véritable partenaire. Le local, c'est l'élément concret qui nous manquait pour pouvoir aller de l'avant», se réjouit Antonin Lederrey. L'objectif est d'ouvrir ce printemps ou cet été.

Même si la vente en vrac a le vent en poupe, aucune épicerie de ce genre n'existe pour l'instant dans le Vully fribourgeois. «Il y a des épiceries en vrac à Chiètres, à Avenches ou vers Neuchâtel. Nous ne voulons pas les concurrencer mais plutôt collaborer avec elles. L'idée est d'avoir ça près de chez nous», précise Benoît Ecabert. »